Chapitre 1 : Education, transmission et émancipation

I. Définitions :

- Instruire : action d’enrichir et de former l’esprit. L’instruction passe par l’apprentissage. (De nos jours, on aurait plutôt tendance à dire, non pas qu’une personne n’est pas instruite, mais qu’elle n’est pas cultivée).

- Eduquer : mettre en œuvre des moyens de formation et de développement d’un être humain. L’éducation passe par la pédagogie. (Lorsque l’on éduque, on se soucie des moyens que l’on emploie pour favoriser l’apprentissage). Le principe d’éducation s’est principalement diffusé au XVIIIème siècle. C’est à la même période que l’on voie apparaître la pédagogie.

Eduquer ce n’est donc pas simplement instruire. Il s’agit d’une formation, intellectuelle, physique et morale.

L’éducation est cela dit fondée, comme l’instruction, sur la notion de transmission.

- Education : ensemble des moyens de formation pédagogiques qui permettent à un individu de se perfectionner et de devenir autonome, en se développant sur les plans intellectuel, physique et moral.

- Transmettre : communiquer à l’autre un savoir, une pensée, une compétence ou un savoir-faire.

- S’émanciper : action de s’affranchir d’un état de domination. S’émanciper c’est se libérer d’une dépendance par rapport à autrui et devenir autonome.

*Est-ce qu’on est émancipé (état juridique du citoyen émancipé), ou est-ce qu’on s’émancipe (processus continu d’émancipation)  ?*

La Renaissance, a laissé derrière elle l’idéal de l’honnête homme, et l’idée de privilégier une tête « bien faite » à une « tête bien pleine » (Cf : *Les Essais de Montaigne*). Cependant, au XVIIIème siècle, il va y avoir une rupture avec la Renaissance, l’apprentissage des choses devra parfois primer sur la culture des mots. Rousseau, notamment, est un des grands théoriciens de l’éducation, il soutient notamment la nécessité de lire *Robinson Crusoé*, qui est présenté comme un modèle d’intelligence, en tant qu’il est toujours contraint de trouver des solutions pratiques aux problèmes auxquels il fait face au cours du récit.

L’éducation considère qu’il faut se centrer sur ce qui sera utile d’un point de vue pratique et social. Une nouvelle attention est ainsi portée aux manières de penser des enfants et au langage à tenir avec eux. C’est à partir de cette attention que se développe la pédagogie.

Rousseau, *Discours sur l’origine et les fondements de l’inégalité parmi les hommes* (1755)

Thème du texte : La notion de perfectibilité / La faculté de se perfectionner / La différence entre l’homme et l’animal / La nature de l’homme

Problème du texte : Pourquoi est-ce que les hommes peuvent, au cours de leur vie, aussi bien progresser que régresser, allant même jusqu’à retomber plus bas que la bête même, tandis que l’instinct des animaux n’évolue pas avec le temps ? (même si les espèces évoluent avec le temps)

Qu’est-ce qui distingue l’homme de l’animal ?

L’homme est-il capable de se perfectionner, et si oui, quels sont les implications de ce perfectionnement ?

Thèse du texte :

Tout d’abord, il faut bien comprendre que pour Rousseau, la notion de perfectibilité n’a de sens, que s’il est possible de régresser. L’animal, par exemple, ne peut pas régresser selon ce principe, puisque son instinct demeure inchangé au cours du temps, son comportement n’évolue pas, il est toujours régi par les mêmes objectifs de survie, il n’acquiert rien, donc ne peut rien perdre. Ainsi, la faculté de se perfectionner apparait comme un propre de l’homme dans cet extrait, c’est une faculté « distinctive », dont dépendrait le développement de toutes les autres facultés de l’homme, c’est la faculté qui permettrait d’évoluer, qui permettrait de ne pas être restreint à l’uniformité, à la stagnation de l’instinct. C’est quelque chose d’inhérent à son espèce et qui se manifesterait sur le plan individuel (par le libre-arbitre certainement ?). Néanmoins, selon Rousseau cette faculté de se perfectionner induit certes de pouvoir régresser (« par la vieillesse ou d’autres accidents »), mais aussi de pouvoir progresser. L’homme serait le seul à pouvoir devenir imbécile, à pouvoir tomber « plus bas que la bête même », mais serait aussi, pour cette même raison, capable de s’élever au-dessus des autres espèces, capable, « à force de temps », de faire éclore « ses erreurs », « ses vices » et « ses vertus », capable de devenir, « le tyran de lui-même et de la nature », en s’éprouvant volontairement jusqu’à la perfection.

Selon Rousseau, la perfectibilité serait donc la faculté qui permet d’acquérir les autres facultés, c’est la faculté de toutes les facultés, c’est la faculté qui permet à l’homme d’évoluer.

Bilan sur le texte de Rousseau :

La singularité de l’homme s’ancre dans sa faiblesse initiale, « moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous ».

L’avantage de l’homme est de n’être destiné à aucun mode de vie spécifique. Il peut s’adapter aux circonstances et acquérir ce qui lui manque.

Selon cette définition, la perfectibilité apparait comme une éducabilité, l’homme peut évoluer, l’homme peut être perfectionné par l’éducation.

La perfectibilité est la faculté des facultés, celle qui permet de développer toutes les autres.

Entrainement à la question d’interprétation :

*Comment peut-on définir la perfectibilité ?*

Deuxième salve de questions (voir poly pour les questions) :

1) Questions sur la conscience de soi et l’identité personnelle :

Pour les questions 1 et 2 : Leibniz, dans *Nouveaux essais sur l’entendement humain* (1703), met en évidence l’interruption de conscience (au sens de la conscience de soi) qui s’opère lors d’un évanouissement. Lorsque je m’évanouis, je perds conscience de moi-même. Je ne suis alors plus « moi-même », je n’ai plus conscience de moi.

Qu’est-ce qui permet d’affirmer que je suis toujours « moi », toujours la même personne ? Leibniz soutient que, lors de tels états, c’est le témoignage des autres qui permet d’assurer la continuité de l’identité personnelle. Le témoignage d’autrui vient donc combler, « remplir » les failles et les oublis de ma mémoire.

Pour la question 3 : La distinction entre le « moi présent » et le « moi passé » est au cœur du projet autobiographique, où le narrateur, « moi présent », retrace la vie du personnage, « moi passé ». Ce dédoublement propre au récit autobiographique permet-il une prise de conscience de soi ? L’auteur / narrateur peut-il se substituer au regard d’autrui et faire preuve d’objectivité ?

Si le récit autobiographique ne saurait être totalement objectif, il se présente comme sincère. C’est d’ailleurs l’engagement que prend l’auteur vis-à-vis de son lecteur avec le pacte autobiographique.

Pour la question 4 : L’identité personnelle n’est pas donnée, elle se construit. Elle est en devenir. Tout autre sujet, en tant qu’individu conscient de lui-même est proche de moi. Autrui est mon alter-ego, mais c’est également autre que moi.

Pour la question 5 : On peut supposer une existence qui ne serait pas matérielle. L’on peut croire que Dieu où l’âme existent par exemple. Mais, si l’on peut le supposer et le croire, on ne peut le prouver. De même qu’on ne peut prouver que Dieu existe, on ne peut pas prouver qu’il n’existe pas.

2) Questions à partir du texte de Kant :

L’homme ne naît pas conscient de lui-même. Il acquiert la conscience réfléchie et développe sa raison, lors de sa petite enfance. Il n’est pas, mais devient un sujet et un sujet moral, une personne.

Le nourrisson est par conséquent une personne en devenir.

3) Questions sur l’éducation et l’émancipation :

Il importe de distinguer les savoir et les savoir-faire. Savoir c’est être capable de rendre raison, de justifier ce que l’on sait. Les mots apparaissent alors nécessaires à l’acquisition d’un savoir, en tant qu’ils permettent de justifier ce que l’on sait.

a) Qu’est-ce que la pédagogie ?

La pédagogie désigne, de manière générale, l’art d’enseigner. Elle s’est développée comme discipline depuis le XVIIIème siècle, comme réflexion sur l’éducation.

La pédagogie concerne donc principalement l’école comme lieu de transmission et d’éducation. En ce sens, elle s’intéresse à l’un des structures dans laquelle est transmise l’éducation, mais pas à toutes (la pédagogie ne s’intéresse pas à l’éducation que transmet une structure comme la famille).

b) Quelle est la fonction de l’école ?

Le développement de l’éducation et de la pédagogie au XVIIIème est contemporain de nouvelles idées politiques au siècle des Lumières. Rendre l’instruction publique c’est effectivement former des citoyens et contribuer, en principe, à réduire les inégalités sociales. L’école permet-elle l’émancipation de chacun ou de quelques-uns ? Permet-elle de lutter contre les inégalités ou les reproduit-elle ?

c) Qu’est-ce que l’émancipation et comment se réalise-t-elle ?

« S’émanciper » signifie s’affranchir ou se libérer d’un état de domination et ainsi devenir autonome.

L’autonomie n’est pas une simple indépendance mais la capacité à se donner soi-même sa propre loi (« auto » : soi-même ; « nomos » : la loi), en tant qu’être doué de raison.

Il ne faut pas confondre l’émancipation et l’individualisme ; l’autonomie et l’autarcie.

Il est ainsi possible d’exercer son autonomie au sein d’une société politique organisée, qui respecte les citoyens. (Et encore, cette assertion se discute)

II. Qui faut-il éduquer et comment ?

L’homme est un être qui peut être éduqué (l’homme respecte le critère de l’éducabilité).

Platon, *Le Protagoras*

Rappel sur le mythe de Prométhée :

Dans le *Protagoras*, Platon reprend le mythe de Prométhée, un titan qui a volé le feu sacré des dieux. Prométhée a un frère, Epiméthée. Le premier manque de prévoyance (il pense avant, « pro »), et le second est si prévoyant qu’il finit par être frappé par l’oubli (il pense après, « épi »). Epiméthée va ainsi oublier de redistribuer les « qualités naturelles » aux êtres humains. Selon ce mythe, l’être humain, est donc, à la différence de l’animal, un être dépourvu de qualités naturelles.

L’être humain est inachevé, il doit acquérir au cours de sa vie des qualités qui ne lui sont pas donnés. En outre, comme le feu apporté aux hommes a été volé à Héphaïstos, le dieu de la forge, il incarne l’inventivité technique, l’inventivité créatrice de l’homme.

Entrainement à la question de réflexion :

*Peut-il y avoir une éducation sans expérimentation ?*

1. Analyse des présupposés du sujet :

L’éducation existe, il existerait même plusieurs éducations, et elles fonctionneraient habituellement de pair avec l’expérimentation. Pour être éduqué, il faudrait expérimenter.

2. Analyse de la structure du sujet :

Questionnement en peut-il, l’on pourrait donc aussi bien interroger la capacité que la possibilité morale (ambivalence entre la possibilité de fait et la possibilité de droit, capacité objective à, et légitimité). En l’occurrence, les deux significations du verbe « pouvoir », sont-utiles à la problématisation du sujet :

*- Est-on capable d’éduquer sans expérimenter ?*

*- Une éducation sans expérimentation serait-elle légitime, justifiée, et fondée en raison ?*

Demander « s’il peut y avoir », revient tout de même principalement à se demander s’il est possible qu’une éducation réalise ses objectifs sans expérimentation.

Enfin, l’usage de l’article indéfini « une » devant éducation sous-entend qu’il existe plusieurs éducations (intellectuelle, physique ou morale). On peut donc postuler qu’il existerait des éducations plus ou moins en mesure de se passer de l’expérimentation.

3. Définitions des termes philosophiques essentiels :

Education : transmission d’une formation intellectuelle, physique et morale, qui se veut pédagogique, et qui doit permettre à l’individu d’acquérir une certaine forme d’autonomie et de perfection dans tous les aspects de sa vie (l’éducation morale par exemple, s’expérimente en permanence durant la vie sociale de l’individu).

Expérimentation : interrogation volontaire et méthodique des phénomènes dans le but de vérifier *par soi-même* des hypothèses.

A différencier de l’expérience, qui est un ensemble de connaissances que l’on acquiert par le temps et par l’usage.

Distinction possiblement nécessaire au traitement du sujet :

On peut opposer les savoir théoriques et les savoirs pratiques. Toutefois, les savoir théoriques supposent l’écrasante majorité du temps des exercices. Distinguer la théorie et la pratique ne revient donc pas à les opposer.

4. Reformulation du sujet :

*Est-il possible de transmettre efficacement une formation censée favoriser la perfection et l’autonomie d’autrui sur les plans intellectuel physique ou moral, sans jamais faire appel à des expérimentations ?*

En intégrant l’ambivalence de « pouvoir » : *Une éducation sans expérimentation est-elle réalisable et serait-elle souhaitable ?*

5. Problématisation du sujet :

Au premier abord, il semblerait que l’éducation, et notamment les savoirs théoriques transmis par certaines branches de l’éducation intellectuelle, telle que la théologie, ne puissent pas nécessairement être sujettes à des expérimentations pratiques. Toutefois, en sachant que l’objectif de l’éducation n’est pas seulement de transmettre un savoir théorique, mais surtout de former une personne autonome et qui tende à la perfection, l’expérimentation qui consiste à interroger *par soi-même* le monde pour se l’approprier, et en mesurer les exigences, n’est-elle pas forcément nécessaire à la réalisation de la mission éducative ? Enfin, si l’éducation se veut efficace en tant qu’elle se veut pédagogue, et qu’elle cherche à trouver la meilleure façon d’intégrer l’élève dans sa propre formation, doit-on considérer que son efficacité dépend de l’expérimentation, des applications pratiques des connaissances théoriques, sachant que celles-ci engagent par définition la volonté et l’intérêt de l’individu ?

Problème proposé par Mme Gauer :

Si l’éducation vise l’autonomie de l’enfant, un individu est-il capable de s’émanciper par un apprentissage seulement théorique ou doit-il mettre en pratique ses savoirs ? Une éducation sans expérimentation serait-elle émancipatrice ?

Troisième salve de questions :

1. *Autrui sans conscience peut-il être considéré comme autrui ?*

Autrui désigne l’altérité d’un individu conscient de lui-même (dans sa singularité, c’est pourquoi le terme n’est jamais employé au pluriel). Autrui est l’autre moi et l’autre que moi.

2. *Dans certains cas, l’éducation peut-elle entraver l’émancipation ?*

Une éducation reposant uniquement sur la discipline et la contrainte serait comparable à un dressage.

On dresse les animaux, leurs instincts, afin de les maintenir dans un état de dépendance.

On éduque les hommes afin de les élever et de leur permettre d’accéder à l’autonomie.

3. *Une éducation fondée sur l’expérimentation assure-t-elle encore une transmission ? Que transmet le maître à son élève si ce dernier apprend par lui-même ?*

Rousseau, *Emile ou de l’éducation* (1762)

Dans le livre I, de, *De l’éducation*, Rousseau écrivait : « On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l’éducation ».

Rousseau s’interroge sur l’art d’éduquer ou de former les hommes. Afin de développer et d’illustrer sa réflexion, il va se servir d’un garçon fictif, « Emile », qui est éduqué du stade de nourrisson à l’âge adulte, tout au long des cinq livres qui composent *De l’éducation*. Cette chronologie cherche à faire l’éloge de la mise en œuvre de la liberté de l’homme tout au long de sa vie.

A. L’éducabilité de l’enfant (voir corpus d’extraits) :

L’enfant se caractérise par son « besoin d’assistance », il a besoin d’être éduqué pour se développer.

*Qui est l’enfant ?*

Etymologiquement, l’enfant, du latin « infans » (non fans, de *for*: parler), est celui qui ne parle pas.

L’enfant est donc celui qui, contrairement à l’adulte, n’est pas capable de manifester sa pensée par la parole.

Ainsi, il ne faut pas considérer l’enfant comme un adulte mais l’envisager dans sa singularité. Pour éduquer l’enfant (*« e-ducere* »), pour le *conduire hors de l’enfance*, il faut apprendre à connaître les enfants et partir de l’enfance.

Rousseau met en évidence l’idée qu’il ne faut pas confondre l’éducation avec une transmission qui consisterait simplement à verser ou à déverser un savoir. Au contraire, il faudrait d’abord partir de l’enfance, c’est-à-dire considérer l’enfant comme un être libre, et favoriser l’apprentissage de l’enfant par lui-même.

Enfin, pour Rousseau, il faut s’en remettre à la « règle de la nature », qui est celle de l’expérience. Cette règle n’est cependant pas celle des « caprices ».

Le point de départ de l’apprentissage doit être la sensibilité de l’enfant, son rapport sensible au monde. Avant de développer sa raison, l’homme est avant tout un être sensible, « nos premiers maîtres de Philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. » (Livre II).

Rousseau considère qu’imposer la lecture aux jeunes enfants serait un véritable « fléau ». Imposée trop tôt, elle apparaitrait comme une contrainte s’opposant à la curiosité, au désir d’apprendre de l’enfant. Il ne faut pas que la raison des autres contenue dans les livres, se substitue à la raison de l’enfant.

Pour éduquer l’enfant, il faudrait donc d’abord développer en lui le désir d’apprendre par l’observation et l’expérience, le désir d’apprendre par le travail manuel et les exercices physiques.

B. S’agit-il d’éduquer les individus ou l’espèce ?

A première vue, si l’individu est perfectible, l’espèce l’est également. Contrairement aux animaux, l’homme ne s’accomplit, ne se réalise pas spontanément ou instinctivement. Du fait que l’individu ne peut réaliser instinctivement ses potentialités (ses facultés en puissance), il lui faut être accompagné, éduqué. Un individu ne peut pas se réaliser seul sans guide.

Kant, dans *Idée d’une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784), développe l’idée de l’insociable sociabilité de l’homme. L’insociale sociabilité de l’homme, est un concept qui relève une ambivalence de la nature humaine, due à une tension, entre le fait que nous avons besoin des autres pour vivre, mais que nous sommes en même temps traversé par des passions égoïstes. L’insociable sociabilité de l’homme serait à l’origine du développement de l’humanité, puisqu’elle provoquerait une émulation, en nous donnant envie de ne jamais aller dans le même sens qu’autrui, en nous incitant à nous différencier, en nous incitant à devenir indépendant.

Kant, dans son *Traité de pédagogie* (1803), insiste sur l’idée que la durée de vie limitée de l’individu, sa finitude, l’empêche de développer, tout seul, toutes les facultés dont l’humanité est capable. Nous ne sommes pas l’humanité à nous tout seul. Considérant cette finitude, l’éducation devrait donc être considérée comme un art dont « la pratique a besoin d’être perfectionnée par plusieurs générations, chaque génération, munie des connaissances des précédentes, est toujours plus en mesure d’arriver à une éducation qui développe dans une juste proportion et conformément à leur but, toutes nos dispositions naturelles, et qui conduise ainsi toute l’espèce humaine à sa destination. » Selon Kant, une éducation idéale, serait donc une éducation qui parviendrait à révéler et à développer toutes nos potentialités.

C. Rendre la raison populaire

Rappel :

La raison est la faculté de juger et de discerner le vrai du faux, ainsi que le juste de l’injuste.

*Cinq Mémoires sur l’instruction publique*, Nicolas de Condorcet (1791)

Thème du texte : L’éducation

Problème du texte : Pourquoi favoriser l’éducation de tous les citoyens ? Pourquoi est-ce un devoir d’éduquer le plus grand nombre d’individus ?

Thèse du texte :

Eduquer la raison du plus grand nombre d’individus est un devoir de la société, afin d’œuvrer pour la liberté de tous et afin de tendre vers l’égalité.

Condorcet soutient que favoriser l’éducation de tous les citoyens permet de garantir le bon fonctionnement d’un pays de façon général, à la fois sur le plan politique et sur le plan social. L’éducation est un enjeu aussi bien social que politique.

Des citoyens instruits, disposés par l’éducation « à raisonner juste », « à saisir les vérités qu’on leur présente », « à rejeter les erreurs dont on veut les rendre victimes », favoriseraient le « bon fonctionnement » des institutions étatiques. Ce sont avec des esprits éduqués, capables de concevoir les enjeux du pouvoir et le sens des principes de la constitution sur laquelle son exercice repose, que l’on conserve de « bonnes lois », « une administration sage » et « une constitution vraiment libre ». En outre, même si tous les citoyens ne pourront jamais avoir le même niveau d’éducation, ils seront suffisamment éduqués pour avoir connaissance de leurs droits et de leur dignité, de sorte qu’aucun homme ne devrait, en théorie, être soumis à un autre.

Question d’interprétation philosophique

Sujet :*Expliquer la dernière phrase de l'extrait* ***: "****ce serait un amour de l’égalité bien funeste que celui qui craindrait d’étendre la classe des hommes éclairés et d’y augmenter les lumières."*

Introduction :

Dans l’extrait de *Cinq mémoires sur l’instruction publique*, qui est soumis à notre interprétation, Nicolas de Condorcet, en bon penseur des Lumières, cherche à promouvoir l’éducation du plus grand nombre, en en soutenant la nécessité par l’exposition de ses vertus, aussi bien politiques que sociales. Qu’entend précisément Condorcet lorsqu’il affirme que « ce serait un amour de l’égalité bien funeste que celui qui craindrait d’étendre la classe des hommes éclairés et d’y augmenter les lumières » ? Tout d’abord, nous montrerons que pour Condorcet, l’éducation publique est nécessaire à la réalisation de l’idéal politique des Lumières, et par là nécessaire au respect d’une égalité politique entre tous les citoyens. Ensuite, nous poursuivrons en montrant que, toujours selon Condorcet, l’éducation permet d’abolir les *injustices* (et non pas les *inégalités*) sociales entre les citoyens, en tant qu’elle permet d’abolir les rapports de soumission, jusqu’alors justifiés par l’intelligence du maître et l’ignorance de l’esclave.

Bilan sur le texte de Condorcet :

Eduquer la raison des individus permet de développer leur jugement et « d’accroître » les lumières de leur « nation ». Les individus sont des citoyens, et c’est à ce titre qu’ils devraient être éduqués. L’enjeu de l’éducation est donc politique. Puisque l’enjeu de l’éducation est politique et vise la liberté, la société doit la garantir à tous. Cependant, la généralisation de l’éducation ne garantira pas la disparition des inégalités. Elle pourrait accroître les différences entre les individus, mais ces dernières ne seraient pas injustes si chacun devient autonome grâce à l’éducation.

En considérant que l’éducation, l’instruction publique doit être accessible à tous, Condorcet souhaite avant tout rendre « la raison populaire ».

D. Education et socialisation :

La société a le devoir d’éduquer le plus grand nombre. L’éducation est une socialisation.

L’éducation est le fait social par excellence, celui où l’action de la société sur l’individu est le plus manifeste.

Emile Durkheim, *Education et sociologie* (1922)

*« (L’éducation) ne se borne pas à développer l’organisme individuel dans le sens marqué par la nature, à rendre apparentes des puissances cachées qui ne demandaient qu’à se révéler. Elle crée dans l’homme un être nouveau. »*

Dans cet extrait d’*Education et sociologie*¸ Durkheim défend l’idée que l’éducation est avant tout une socialisation. Selon lui, elle est en une, car elle permet de faire naître en chaque homme, un individu, ce que Durkheim appelle « un homme nouveau », ne résultant pas uniquement du développement de « l’organisme individuel dans le sens marqué par la nature », mais plutôt d’une nouvelle construction de la société.

L’éducation, et par extension la société, en permettant aux hommes de devenir des individus, leur apporterait donc quelque chose de plus, qui ne serait pas strictement contenu dans leur « organisme individuel » de départ.

Ce « quelque chose de plus », c’est le développement du *logos,* qui permet à l’homme de devenir un individu conscient de lui-même et du monde, et qui en fait ainsi un sujet moral, capable de juger de l’impact de ses actions et de ses paroles sur autrui. L’éducation est donc également une socialisation en tant qu’elle fait de nous des sujets moraux, soucieux des autres ; elle transforme un nourrisson « égoïste et asocial », en un individu, qui du fait de sa condition, est « capable de mener une vie morale et sociale ». Toutefois, même si l’individu est capable de mener une « vie morale », il ne sera pas pour autant nécessairement une entéléchie de la morale, loin de là.

En bref, l’éducation est le fait social par excellence, car c’est par son intermédiaire uniquement, que la société accorde aux hommes leur condition de sujet, et c’est cette même condition de sujet, qui permet aux hommes de mener une vie morale et sociale.

Bilan sur le texte de Durkheim :

L’éducation humaine est créatrice, en ce sens qu’elle introduit une discontinuité avec ce qui est inné. L’éducation ne prolonge pas le jeu des instincts pour les développer comme chez les animaux, elle l’interrompt. Education et hérédité constituent deux modes de transmissions différents des aptitudes[[1]](#footnote-1), d’une génération à une autre.

C’est par l’éducation que s’effectue la transmission chez l’homme.

Etymologie de « création » : vient du grec *poiesis*, qui évoque, dans la philosophie platonicienne, un passage du non-être à l’être.

III. L’éducation est-elle toujours une émancipation ?

A. L’éducation comme libération et apprentissage de l’autonomie

Dans le livre 7 de *La République*, Platon emploie l’allégorie de la caverne (cf : cours de première). Cette « caverne » n’est pas un espace naturel et ne représente pas l’état naturel de l’homme. Les prisonniers ne sont pas nés dans la caverne, « ils sont là depuis leur enfance ». L’aliénation des prisonniers est le résultat d’une mauvaise éducation, cette éducation les rend incapables de « tourner la tête », les rend incapables de réfléchir. L’enjeu de la réflexion de Platon c’est de concevoir une éducation philosophique qui permette de sortir de l’ignorance.

Être éduqué signifie étymologiquement, être sorti au dehors, être sorti de l’ignorance.

Être émancipé (*emanucapara*), c’est littéralement « ne plus être tenu par la main ».

L’éducation et l’émancipation ont donc une finalité commune, la libération.

Kant, *Réflexions sur l’éducation* (1803)

Thème du texte : L’éducation

Problème du texte : Quels sont les fonctions de l’éducation selon Kant ? / Quelles sont les grandes étapes de l’éducation selon Kant ?

Thèse du texte :

Méticuleusement, Kant distingue quatre grands objectifs de l’éducation, qui sont dépendants et complémentaires. A l’issue de son éducation, l’individu doit être, selon Kant, discipliné, cultivé, civilisé et moral.

Tout d’abord l’éducation doit faire de nous des êtres disciplinés, c’est-à-dire des êtres qui ont « dompté » leur sauvagerie, qui ne sont pas soumis à leurs pulsions.

Ensuite, et seulement après avoir été discipliné, l’homme doit être cultivé, pour ce faire, il faut qu’il reçoive une instruction et ce que Kant nomme, sans apporter de précisions « divers enseignements ». Ces enseignements, essentiellement théoriques, doivent permettre à l’individu, d’élargir son horizon des possibles, et de développer par- là ce que Kant appelle l’« l’habileté », soit la « possession d’une faculté suffisante pour toutes les fins que l’on peut se proposer ». Autrement dit, il faut que l’individu soit cultivé, s’il souhaite pouvoir ne serait-ce que se sentir en mesure de réaliser la multitude de fins qu’il peut « se proposer », qu’il peut considérer tout au long de sa propre existence.

Après l’avoir discipliné et cultivé, l’éducation doit civiliser l’individu, il faut qu’elle lui enseigne la politesse et les manières, afin qu’il développe, ce que Kant appelle la prudence, soit la capacité de l’individu à s’adapter à la société humaine, et à en en tirer profit, en apprenant à y être populaire, en apprenant à y avoir de l’influence. L’individu civilisé, « peut user de tous les hommes pour ses fins essentielles ». *Qu’est-ce qui distingue les fins essentielles des fins non-essentielles ?*

Bien entendu, pour être civilisé, il faut être cultivé, car certaines formes de l’habileté, comme la musique, sont particulièrement estimées par le monde social.

Enfin, l’individu discipliné, cultivé et civilisé, se doit d’être moral, maintenant qu’il se sert du monde social et qu’il agit dedans. L’individu, grâce à sa culture et à sa prudence peut se proposer une « multitude de fins », et peut, pour les réaliser, « user de tous les hommes », mais s’il ne sait distinguer les « bonnes » des mauvaises fins, il risque à bien égard de constituer un danger pour ses semblables. Un être cultivé et civilisé, mais dénué de sens moral, aurait donc reçu une éducation incomplète.

L’individu éduqué est discipliné, cultivé, civilisé, et moral, il n’est pas soumis à ses pulsions, il peut se proposer une multitude de fins, il sait user d’autrui pour ses fins essentielles, et les décisions morales qu’il prend, respectent toujours l’impératif catégorique kantien, les fins qu’il se propose sont toujours « celles qui sont nécessairement approuvées par chacun ».

Lien avec le texte de Durkheim :

Ce que Durkheim appelle l’homme « moral et social », c’est ce que Kant appelle l’homme civilisé et se devant de ne choisir que de bonnes fins. Il est toutefois important de noter que chez Durkheim, l’homme est « moral » en tant qu’il est un sujet moral, capable en puissance de faire des choix moraux, mais il n’est pas moral, en tant qu’il ne fait que des choix moraux. Une chose demeure certaine, même si Kant ne l’écrit pas explicitement, l’éducation est aussi, pour lui, une socialisation. Pour Kant, l’éducation n’aboutit d’ailleurs, qu’à partir du moment où l’individu juge de la valeur de ses propres actions, en se demandant systématiquement si ses raisons d’agir, pourraient être celles de tout autrui dans la même situation que lui.

Bilan du texte de Kant :

Ces quatre étapes et fonctions de l’éducation conduisent l’homme à savoir se donner ses propres règles d’action, conduisent l’homme à devenir autonome. La contrainte disciplinaire n’est pas la négation de l’autonomie mais une préparation à l’autonomie.

Distinction entre le dressage de l’animal et l’éducation de l’homme :

|  |  |
| --- | --- |
| Dressage de l’animal | Education de l’homme |
| L’animal n’a pas de liberté.    Le dressage consiste à ajouter une autre programmation à instinct, programmé dans les gènes.    Le dressage consiste à créer chez la bête des réflexes conditionnés. | L’homme est appelé à la liberté.  La discipline qui s’exerce dans l’éducation est une contrainte libératrice.  L’éducation vise à faire de l’homme « un majeur », elle vise à faire de l’homme un adulte libre et raisonnable, à l’esprit critique, |

Kant, *Réponse à la question*: « *Qu’est-ce que les Lumières* » (1784)

Thèse du texte :

Le mineur dispose d’un tuteur (« état de tutelle »), l’état de minorité est donc un état de sujétion (qui assujettit). L’émancipation selon Kant, serait donc la sortie d’un état de minorité. S’émanciper, c’est avoir le courage de penser par soi-même (et non pas d’exprimer à tort et à travers son opinion), c’est avoir le courage de se servir de son propre « entendement », de sa propre raison. Le fait de se servir de son propre « entendement » est évidemment une condition nécessaire à l’autonomie.

Selon Kant, les causes premières de l’état de minorité seraient donc la « lâcheté » et la « paresse » des individus. Les individus sont le plus souvent responsables de leur état de sujétion. Certains hommes préfèrent être sous tutelle, plutôt que de prendre le risque d’être libres. L’état de minorité est un état « commode », entretenu par la « bienveillance » apparente des « tuteurs ».

B. Emancipation intellectuelle et émancipation sociale

*Le rôle du maître / de l’éducateur est-il d’émanciper l’élève ?*

Bien qu’il semble au premier abord qu’il ne soit pas choquant de considérer que le rôle de l’éducateur soit d’émanciper l’élève, c’est une contradiction dans les termes, puisque nul « n’émancipe » quiconque. C’est toujours la volonté de l’élève qui permet la réalisation de son émancipation. Le maître doit seulement mettre en place des conditions favorisant l’émancipation.

*La relation inégalitaire maître / élève est-elle un obstacle à l’émancipation ?*

La critique de Foucault

Michel Foucault est un penseur du XXème siècle qui a notamment analysé les relations de pouvoir. Il a pensé la relation maître élève comme étant une des relations de pouvoir existant dans la société. Foucault cherche à mettre en évidence, le fait que le maître saura faire culpabiliser l’élève. L’élève, contrairement au maître, ne sait pas ce qu’il devrait savoir. En outre, la relation maître/élève repose sur des obligations, l’élève a le devoir de combler son manque de savoir et se doit d’apprendre. Enfin, la relation maître/élève repose sur la vérification, le maître a la responsabilité de vérifier les apprentissages de l’élève. Au travers d’une telle critique, Foucault cherche à montrer que les conditions d’une telle relation ont un impact sur les apprentissages de l’élève. Les élèves auraient de moins en moins envie d’apprendre. La relation de pouvoir maître/élève porte atteinte au plaisir d’apprendre, et elle nuit à l’accès au savoir de tous. Cependant, d’un point de vue social et économique, une pareille situation est souhaitable. Si tous les élèves avaient absolument envie d’apprendre, la société serait inondée d’individus improductifs.

Annah Arendt, *La crise de la culture* (1972)

Arendt est un penseur politique, théoricienne de la politique du XXème siècle. Elle va quant à elle penser la relation maître-élève comme une relation d’autorité. Selon Arendt, l’éducation est un pilier de la société, c’est une activité élémentaire à la vie en société. L’enfant se présente à l’éducateur sous un double aspect, il est à la fois « nouveau » et « en devenir ». C’est d’une part un « nouvel être humain », et un être qui est « en train de devenir un être humain ». L’enfant est nouveau du point de vue de sa relation avec le monde humain (monde social, juridique, politique, économique etc.), avec ce monde « qui existait avant lui ». Le « monde » selon Arendt, n’est pas la nature, ce n’est pas le monde matériel. Pour ce qui est du second aspect, l’enfant peut être considéré comme en « devenir » du point de vue de sa relation avec la vie. Arendt montre que l’éducation ne s’adresse pas simplement à des enfants qui sont amenés à devenir des êtres humains et à vivre, elle s’adresse avant tout à des êtres humains qui sont amenés à vivre dans un monde humain.

Lorsque Arent soutient que « le conservatisme, pris au sens de conservation, est l’essence même de l’éducation », elle rappelle que l’éducation transmet avant tout chose, ce qui a été digne d’être conservé. L’élève ne pourra donner naissance à la nouveauté qu’une fois qu’il aura suffisamment assimilé l’ancien.

Quatrième salve de questions :

1. *Les animaux manifestent une capacité à s’adapter et à apprendre. Pourquoi la perfectibilité serai-elle alors la différence spécifique de l’homme ?* (cette différence spécifique, tend à établir une différence entre l’espèce humaine et le genre animal).

La perfectibilité est pensée par Rousseau comme une aptitude à changer, et à acquérir des facultés, notamment la raison et la parole.

La perfectibilité est à distinguer de l’instinct. L’instinct permet à l’animal de s’adapter à son milieu. Et il est également possible de dresser les instincts des animaux.

On distinguera le dressage de l’éducation, l’obéissance aux ordres du maître, de l’apprentissage de l’autonomie (exercer sa propre loi en tant qu’être de raison). Également, on distinguera la communication animale du langage humain, ce n’est pas parce que l’on apprend à un chien à faire un signe, qu’il en développe pour autant l’usage de la parole.

2. La définition des mots. *Pourquoi faudrait-il définir les mots et non pas simplement les utiliser ?*

Pour utiliser un terme à bon escient, il faut connaître sa signification.

Chaque mot est composé d’un signifiant (l’image acoustique du mot) et d’un signifié (le concept évoqué par le mot).

Afin de s’assurer que l’on maîtrise la signification d’un terme, il est nécessaire de construire des propositions et des définitions. Comme un concept n’est pas nécessairement relié à une image (l’on peut voir l’image d’un arbre, mais pas une image de l’inconscient), il faut s’assurer que sa définition, ce qui le fait exister en notre esprit, est suffisamment fiable, rigoureuse et précise.

Une langue est un système de signes et les signes linguistique sont reliés entre eux.

3. *Si la finalité de l’éducation est l’autonomie, quel doit être le rôle de l’éducateur, du professeur, afin d’assurer et apprentissage ?*

L’enfant a constamment « besoin d’assistance », mais assister ce n’est pas suppléer, ce n’est pas céder à tous les caprices de l’enfant, notamment à tous ces caprices qui ne relèvent pas d’un véritable besoin physique.

Rousseau considère que le rôle de l’éducateur, c’est de guider[[2]](#footnote-2) l’élève dans ses apprentissages, en favorisant les circonstances qui permettront le développement de ses facultés.

Il s’agit d’une éducation dite négative, car l’éducateur n’est plus pensé comme un instructeur ou un précepteur qui transmet des savoirs positifs.

L’éducateur veille à ce que l’enfant apprenne par lui-même et développe sa curiosité. L’éducation d’Emile ne peut être pensée sans l’action du « gouverneur ».

Cinquième salve de questions :

1. L’éducation selon Rousseau.

*Sachant que pour Rousseau, l’Etat social est corrupteur, le but de l’éducation, ne serait-il pas d’inciter l’individu à s’en préserver au maximum ?*

Rousseau considère que les inégalités ne sont pas d’origine naturelle, c’est en tout cas ce qu’il soutient dans *Discours sur l’origine et les fondements de l’inégalité parmi les hommes* (1755). Les inégalités seraient apparues au sein des premières sociétés et seraient renforcées par l’Etat. Elles résulteraient d’une mauvaise socialisation qui corrompt les individus et aliène leur liberté.

La réflexion pédagogique de Rousseau s’inscrit dans la lignée de sa réflexion politique. Le projet de Rousseau dans l’*Emile*, c’est d’éduquer un individu de telle sorte qu’il puisse devenir un homme et un citoyen libre, de sorte qu’il n’apprenne ni à servir, ni à dominer.

Suivre la « règle de la nature » (ne signifie pas promouvoir une vie « à la campagne »), c’est veiller à ne pas dénaturer l’homme.

2. L’insociable sociabilité et la destination de l’humanité chez Kant.

*L’homme, s’il fait preuve « d’insociable sociabilité », n’est-il pas condamné à être insatisfait de sa vie en société ?*

L’insociable sociabilité désigne un antagonisme propre à l’homme, deux tendances ou penchants opposés.

L’homme a tendance à s’associer aux autres et à rechercher leur compagnie parce qu’il en éprouve le besoin. Toutefois, l’homme a aussi tendance à vouloir s’isoler des autres car il cherche à tout diriger dans son sens, étant mus par des passions égoïstes. Il ne peut donc jamais être entièrement satisfait au sein de la société. L’antagonisme naturel signal cette tension interne.

3. L’insociable sociabilité et la destination de l’humanité chez Kant.

*Quelle est la « destination de l’humanité* » *dont parle Kant dans Traité de pédagogie*, *lorsqu’il évoque le perfectionnement de l’éducation au fil des générations ?*

Pour Kant, la finalité de l’éducation ne réside pas uniquement dans l’individu. L’éducation permettra à un individu de développer ses facultés. Mais ce développement restera limité car la vie d’un individu est elle-même limitée. L’éducation prend son sens si on l’envisage du point de vue de l’espèce humaine. L’éducation est possible parce que, d’une part, la transmission est assurée de générations en générations ; le but ou la finalité de l’éducation, d’autre part, est d’assurer un progrès de l’humanité. La « destination de l’humanité », c’est de développer toutes ses potentialités et toutes ses facultés.

Exposé sur *L’Enfant sauvage* de Truffaut :

*L’Enfant sauvage a-t-il été réellement « éduqué » ?*

L’état dans lequel se trouve l’enfant sauvage lorsqu’il rencontre le docteur Jean Itard, est comparable à ce que Rousseau appelle « l’Etat de nature ». Victor n’a jamais réussi à parler, à s’exprimer, il a toutefois montré qu’il était capable d’assimiler certains comportements sociaux (il lui est notamment arrivé de manifester de l’attachement et de l’affection pour son maître).

Les premières années de vie de Victor, dénuées de tout contact social, ont irréversiblement condamné sa capacité à être éduqué, à développer son *logos*. Tout du moins si l’on considère l’éducation comme étant une formation qui permet de faire d’un individu, un être social et moral pouvant être intégré à la société. Maintenant, il est également probable que l’enfant sauvage souffrait de troubles autistiques, voire de surdité.

Des questions demeurent toutefois :

*Selon la philosophie morale de Rousseau, ne serait-ce pas immoral, que d’éduquer l’Enfant Sauvage, sachant qu’il semble être l’incarnation vivant de l’Etat de nature ?*

*N’est-il pas tout simplement impossible,* *pour l’enfant sauvage, de devenir un homme ?*

1. Les « aptitudes » transmises par l’éducation, sont-elles équivalentes en substances aux « aptitudes » transmises par l’hérédité ? Lequel de ces deux types d’« aptitudes » sont-elles rigoureusement les plus dignes d’être désignées comme telles. [↑](#footnote-ref-1)
2. Etymologiquement, le pédagogue est celui qui guide, qui accompagne l’élève. [↑](#footnote-ref-2)